

Votre courtier en assurances est
MUTUALIB
10 rue de Villiers
92300 LEVALLOIS-PERRET
0666095858
adrienmillet@mutualib.fr
ORIAS n° 21002170

Votre assureur par délégation est **ActuData**
TSA 86933 – 95144 GROSLAY cedex
0666095858
production@actudata.fr
ORIAS n° 16006094



VOS GARANTIES SANTÉ FLEXIBLE REPRÉSENTANT NOTRE SOLUTION CORRESPONDANT À VOS BESOINS ET EXIGENCES

SOINS COURANTS

Auprès d'un professionnel conventionné ou non	Niveau	Pack
Honoraires médicaux (Consultation / visite / consultation en ligne) Chez un généraliste ou un spécialiste (yc indemnité de déplacement) - Adhérent aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée*		
Honoraires médicaux (Consultation / visite / consultation en ligne) Chez un généraliste ou un spécialiste (yc indemnité de déplacement) - Non adhérent aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée*		
Honoraires médicaux (Consultation / visite / consultation en ligne) Actes de spécialité - Adhérent aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée*		
Honoraires médicaux (Consultation / visite / consultation en ligne) Actes de spécialité - Non adhérent aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée*		
Honoraires médicaux (Consultation / visite / consultation en ligne) Actes d'imagerie médicale - Adhérent aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée*		
Honoraires médicaux (Consultation / visite / consultation en ligne) Actes d'imagerie médicale - Non adhérent aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée*		
Honoraires paramédicaux : Auxiliaire médicaux		
Analyses et examens de laboratoire		
Matériel médical : Appareillage et prothèses médicales, hors aides auditives et optique - Petits appareillages		
Matériel médical : Appareillage et prothèses médicales, hors aides auditives et optique - Gros appareillages		
Frais de transport sanitaire : Remboursée par la Sécurité sociale - hors SMUR (5)		
Cures thermales (hors thalassothérapie) : Honoraires, forfaits de surveillance médicale et thermale		
Cures thermales (hors thalassothérapie) : Forfait transport et hébergement thermal - forfait global annuel		
Médicaments : Médicaments remboursés à 65%		
Médicaments : Médicaments remboursés à 30%		
Médicaments : Médicaments remboursés à 15%		
Médicaments : Vaccins non pris en charge par le régime obligatoire (Grippe A, hépatite A, typhoïde, fièvre jaune)		
Médicaments : Médicaments prescrits non remboursés par la Sécurité sociale		
Médecine additionnelle et de prévention limité à 5 séance par an par bénéficiaire (Ostéopathe, Homéopathe, Acupuncteur, Naturopathe, Etiopathe, Diététicien, Chiropracteur, Micro-kinésithérapeute, Podologue, Sophrologue, Luminothérapeute, Hypnothérapeute)		

EQUIPEMENT D'OPTIQUE (1 monture + 2 verres)

Pour tous les cas de renouvellements, y compris anticipés, se référer aux Conditions générales	Niveau	Pack
Équipement 100% Santé		
Équipement autre que 100 % Santé - Equipement complet : 1 monture + 2 verres simples****		
Équipement autre que 100 % Santé - Equipement complet : 1 monture + 1 verre simple + 1 verre complexe****		
Équipement autre que 100 % Santé - Equipement complet : 1 monture + 1 verre simple + 1 verre très complexe****		
Équipement autre que 100 % Santé - Equipement complet : 1 monture + 2 verres complexes ou très complexes****		
Lentilles remboursées ou non par la Sécurité sociale (4)		
Traitements chirurgicaux des troubles visuels (Par bénéficiaire et par oeil)		

DENTAIRE (2)

Auprès d'un professionnel	Niveau	Pack
Soins et prothèses 100 % Santé** À compter du 01/01/2020 pour les couronnes et bridges et dès le 01/01/2021 pour les autres prothèses du panier dentaire		
Soins conservateurs, endodontie, prophylaxie bucco-dentaire		
Inlay/onlay		
Parodontologie remboursée par la Sécurité sociale		
Prothèses autres que 100 % Santé - Prothèses dentaires remboursées par la Sécurité sociale		
Prothèses autres que 100 % Santé - Actes non pris en charge par la Sécurité sociale (prothèses dentaires, implantologie et parodontologie)		
Orthodontie (3) Remboursée par la Sécurité sociale		
Plafond dentaire - Par an et par bénéficiaire - 24 premiers mois		
Plafond dentaire - Par an et par bénéficiaire à partir du 24 premiers mois		

HOSPITALISATION CHIRURGICALE (1)

En établissement conventionné ou non	Niveau	Pack
Frais de séjour et fournitures diverses, salle d'opération - soins pré et post opératoires en établissement conventionné	100% FR	
Frais de séjour et fournitures diverses, salle d'opération - soins pré et post opératoires en établissement non conventionné	100% BR	
Honoraires : Praticien adhérent aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée*	180% BR	
Honoraires : Praticien non adhérent aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée*	150% B	
Forfait journalier hospitalier	100% FR	
Chambre particulière par nuitée limité à 30 nuités par an	45€	
Lit d'accompagnement par nuitée limité à 30 nuités par an	5€	

AIDE AUDITIVE OU ÉQUIPEMENT PAR OREILLE

	Niveau	Pack
Jusqu'au 31/12/2020 : Prothèses auditives prises en charge par la SS		
Jusqu'au 31/12/2020 : Entretien appareillage auditifs		
Équipement 100 % Santé** (classe I***) - Renouvellement par appareil tous les 4 ans		
Équipement autre que 100 % Santé - Prothèses auditives prises en charge par la Sécurité sociale (Limité à 1700€ TTC par aide auditive (hors accessoires) y compris le remboursement de la Sécurité sociale) - Bénéficiaire dont l'âge est > à 20 ans		
Équipement autre que 100 % Santé - Prothèses auditives prises en charge par la Sécurité sociale (Limité à 1700€ TTC par aide auditive (hors accessoires) y compris le remboursement de la Sécurité sociale) - Bénéficiaire dont l'âge est <= à 20 ans ou atteint de cécité		
Équipement autre que 100 % Santé - Prothèses auditives prises en charge par la Sécurité sociale (Limité à 1700€ TTC par aide auditive (hors accessoires) y compris le remboursement de la Sécurité sociale) - Entretien appareillage auditifs		

Assisteur : RESSOURCES MUTUELLES ASSISTANCE, Union d'assistance soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, ayant son siège social 46 rue du Moulin – C.S. 32427 – 44124 VERTOU cedex, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro SIREN 444 269 682

Assureur : Acheel • 128 rue La Boétie • 75008 Paris – SIREN 879605350 • Société Anonyme au capital de 46 812,48 euros • Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR, 4 Place de Budapest CS 92459, 75436 Paris)

Étude personnalisée du 15/05/2023 - 2 / 3

ActuData SAS de courtage au capital de 20 000 euros. Siège social 205 AV GEORGES CLEMENCEAU 92000 NANTERRE. Tel : 01 85 11 05 81
RCS de Nanterre B 812 893 295. N° ORIAS : 16006094 (<https://www.oriass.fr/>) - Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière (articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances)
Sous le contrôle de l'ACPR, 4 Place de Budapest – CS 92459 – 75436 Paris Cedex 09 (<https://acpr.banque-france.fr/>)

Exerce son activité selon les dispositions de l'article L 512-2, II, b du Code des assurances, la liste des assureurs partenaires est disponible sur demande

Réclamation : Service réclamation, TSA 86933 – 95144 GROSLAY cedex

Médiation : Dans le cas où le service réclamation ne vous aurait pas apporté de réponse satisfaisante, vous pouvez saisir le Médiateur de l'Assurance à l'adresse suivante :
La Médiation de l'Assurance, Pole CSCA, TSA 50110, 75441 Paris Cedex 09 ou le.mediateur@mediation-assurance.org